

## La manufacture de l'événement

Appel à contributions

**date de clôture : 15 septembre 2023**

Le secteur de l'événementiel a connu un développement sans précédent au cours des dernières décennies. Grands événements sportifs et culturels, festivals, salons internationaux, foires, congrès professionnels se sont multipliés et, avec eux, tout un écosystème d'acteurs soutenant cette dynamique. En France, avant la crise du Covid, le secteur de l'événementiel comprenait une dizaine de milliers d'entreprises. Selon un récent rapport de la Commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale, les métiers de l'événementiel emploieraient environ 120 000 personnes (exploitants de sites de réception, organisateurs, agences d'événementiel, prestataires, etc.) et le total des emplois directs et indirects s'élèverait à 455 000 emplois. Les retombées économiques du secteur représenteraient 37 milliards d'euros répartis à parts égales entre les revenus du secteur et les retombées pour le tourisme et le commerce local (Rapport d'information de la Commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale, 2022). Sur le « marché des destinations » pour les congrès et conventions, la France et Paris occupaient en 2019 une place de leader, malgré une intensification de la concurrence en provenance de pays d'Amérique du Sud, du Moyen-Orient et d'Asie du Sud Est (Rapport de l'International Congress and Convention Association, 2019).

Néanmoins, le secteur reste à l'heure actuelle encore relativement peu structuré et peu documenté, tant à l'échelle nationale qu'internationale, à l'exception du champ de recherche en sciences de gestion sur les événements configureurs de champ (*field-configuring events*). Les travaux sociologiques existants portent principalement sur l'étude des publics des événements culturels et sportifs, sur le rôle des événements comme places de marchés et sur leurs effets sur les carrières des participants. La production de ces événements et les acteurs impliqués dans celle-ci restent en revanche peu étudiés. Dans cette perspective, ce dossier portera sur le travail de production de l'événementiel. Qui sont les travailleurs de l'événementiel ? Dans quelle mesure les spécificités du secteur et ses temporalités modèlent-elles l'organisation du travail, le statut des travailleurs et les manières de travailler ? Comment rendre compte de la pérennité - ou non - d'événements ? Comment s'organise le marché de l'événementiel ? Comment ce marché s'articule-t-il à d'autres marchés et aux politiques publiques ?

Les propositions attendues pour ce dossier devront ainsi permettre de mieux comprendre la fabrique de l'événementiel aussi bien au niveau microsociologique des travailleurs qu'au niveau mésosociologique des organisations et à celui macrosociologique de la régulation politique et économique. Ce dossier visera notamment à saisir comment l'organisation du secteur contribue à routiniser l'événement. Pour ce faire, il réunira des articles empiriques originaux de sciences sociales (sociologie, science politique, sciences de gestion, etc.) s'appuyant sur des méthodes tant quantitatives que qualitatives. Les études de cas internationales seront les bienvenues.

Les articles pourront s'inscrire dans l'un des trois axes suivants ou à leur croisement :

### **1) Les travailleurs de l'événementiel**

Dans une perspective de sociologie du travail et de sociologie des professions, les contributions relevant de cet axe porteront sur les différents travailleurs prenant part à la production et au déroulement des événements : salariés, fondateurs et dirigeants des entreprises d'organisation d'événements, prestataires (standistes, traiteurs, décorateurs, éclairagistes, imprimeurs, fleuristes, etc.) et professionnels enrôlés *de facto* dans l'organisation d'événements (policiers, pompiers, secouristes, hôteliers, transporteurs, etc.). Il s'agira d'étudier le travail et les carrières des professionnels du secteur, en s'intéressant notamment à la formation aux métiers de l'événementiel, aux compétences que ces derniers nécessitent ainsi qu'aux modes de représentation collective (unions professionnelles, syndicats, etc.). Les contributions pourront également porter sur l'organisation du « monde social » de l'événementiel et les luttes juridictionnelles entre les différents groupes professionnels impliqués. Enfin, la structure globale du secteur, avec le recours massif au bénévolat et à la sous-traitance qui implique un important travail de coordination, pourra être l'objet d'investigations. Les contributions de cet axe pourront enfin se demander ce qu'Internet et le numérique font au travail événementiel, tant au niveau des procédés de production (construction et gestion de bases de données informatiques, numérisation des outils de gestion des flux et quantification des foules, coordination des professionnels impliqués, logique de projet, etc.) qu'au niveau d'enjeux propres à la numérisation des événements (hybridation d'événements en ligne et hors ligne, prolongation des événements sur les médias sociaux, report intégral au sein d'espaces en ligne, etc.).

### **2) Vie et mort des événements**

Dans ce deuxième axe, les contributions porteront davantage sur l'économie propre du secteur de l'événementiel et sa pérennisation. De nombreux événements sont adossés à des marchés, que ces marchés soient sectoriels (festivals de cinéma et marché du film par exemple), plus globaux (grands événements sportifs ou culturels et marché des droits télévisés) ou locaux (événements et marchés des prestataires du territoire). Les événements constituent ainsi des points de rencontre, des vitrines et/ou des supports à ces marchés. Peu de travaux pourtant interrogent les conditions socioéconomiques de vie et de mort des événements au regard de l'évolution des différents marchés auxquels ils sont reliés, et en particulier le marché de l'événementiel lui-même (concurrence entre événements s'adressant à un même secteur, entre destinations, entre prestataires, entre organisateurs, émergence de nouveaux acteurs issus de l'économie numérique, etc.) Les contributions pourront analyser, dans une perspective longitudinale, selon quelles modalités l'articulation entre les événements et leur environnement marchand permet d'expliquer la pérennité ou l'arrêt des événements. À un niveau plus micro, il importera également d'étudier dans quelle mesure la manière dont sont organisés et configurés les événements (types d'activités proposées, identité de l'organisateur, profil des participants, etc.) affecte la destinée de ces derniers. Les contributions pourront également traiter des risques, des enjeux et des effets de la crise sanitaire sur les événements.

### **3) Les politiques de l'événementiel**

L'événementiel comme secteur économique est devenu un objet de politiques publiques et de politiques économiques, tant à l'échelle internationale, nationale, régionale que municipale. Les contributions à cet axe exploreront comment les enjeux de concurrence, d'attractivité économique et de notoriété des territoires viennent informer l'organisation du secteur de l'événementiel. Les contributions pourront porter une attention particulière à l'articulation entre ces différentes échelles, notamment pour cerner les effets de la concurrence internationale dans la conception d'événements à l'échelle de régions ou de villes françaises. Elles pourront également questionner les effets de l'action publique sur l'organisation des événements et les logiques

d'action collective des professionnels vis-à-vis des pouvoirs publics. Enfin, ces contributions pourront opter pour une approche internationale, comparative ou non, des politiques publiques concernant le secteur événementiel.

*Les articles, de 50 000 signes maximum (espaces, notes et bibliographie compris), doivent être accompagnés de 5 mots-clés et d'un résumé de 150 mots (en français et en anglais). Ils devront parvenir aux coordinateur-rices du numéro **avant le 15 septembre 2023** aux adresses suivantes :*

- Anne-Sophie Béliard : [anne-sophie.beliard@univ-grenobles-alpes.fr](mailto:anne-sophie.beliard@univ-grenobles-alpes.fr)
- Sylvain Brunier : [sylvain.brunier@sciencespo.fr](mailto:sylvain.brunier@sciencespo.fr)
- Sidonie Naulin : [sidonie.naulin@iepg.fr](mailto:sidonie.naulin@iepg.fr)
- Victor Potier : [victor.potier@inrae.fr](mailto:victor.potier@inrae.fr)

Les **consignes relatives à la mise en forme des manuscrits** sont consultables sur le site de la revue : <http://tt.hypotheses.org/consignes-aux-contributeurs/mise-en-forme>

*terrains & travaux* accueille par ailleurs des **articles hors dossier thématique (50 000 signes maximum)**, qui doivent être envoyés à :

- Milena Jakšić : [milenajaksic@gmail.com](mailto:milenajaksic@gmail.com)
- Jean-Noël Jouzel : [jeannoel.jouzel@sciencespo.fr](mailto:jeannoel.jouzel@sciencespo.fr)
- Élise Palomares : [elise.palomares@univ-rouen.fr](mailto:elise.palomares@univ-rouen.fr)

Pour plus de détails, merci de consulter le site de la revue : <http://tt.hypotheses.org>